

PRESENTATION DES DISCIPLINES

Discipline : 4^e B	Nom :
FRANCAIS	Mme SORAGNA
Se présenter :	
Que va t-on faire ? <i>Expliciter les compétences travaillées ainsi que les thématiques et objectifs disciplinaires</i> Quelques points du programme : littérature du Siècle des Lumières à l'âge industriel, se construire, vivre en société, inventer des mondes, agir sur le monde, la ville... Quelques compétences : comprendre et s'exprimer à l'oral, interpréter des textes littéraires ou non littéraires, produire des textes variés, exploiter des lectures pour enrichir son écrit, acquérir l'orthographe, maîtriser la syntaxe, notions permettant l'analyse et la production de textes.	
Que faut-il avoir en cours ? <i>(organisation et matériel)</i> Un classeur grand format avec intercalaires et pochettes transparentes. Les feuilles de la partie séquence doivent être numérotées. Toujours écrire le titre sur les feuilles. Chaque début de leçon doit comporter les références du livre ou des photocopies correspondant si besoin. Les corrections doivent être prises intégralement et en rouge.	
Travail et attitude attendus <i>(Comportement, méthode, devoirs...)</i> Les leçons se trouvent sur le livre, ou les photocopies, ou le classeur. Ces leçons sont à apprendre, bien sûr, même si je ne le dis pas ! Les élèves doivent être attentifs en classe et participer. Une note leur sera attribuée en fin de chaque trimestre comprenant la discipline, l'oral, les oublis, les leçons, les exercices.	
Quels modes d'évaluations ? Les exercices bilan (si le temps le permet !) : à la fin d'un cours, un ou plusieurs exercices à faire en classe avec tous les outils nécessaires pour travailler. Notés de 3 à 20 selon les exercices. Cela me permet de voir si les élèves ont compris le cours. Les leçons : à l'oral ou lors de contrôle avertis ou pas. Les contrôles de grammaire sur une leçon avec partie leçon et partie exercices. Les dictées : dialoguées (pour amener les élèves à réfléchir), préparées, ou AP. Les fiches de lecture : écrit et oral. Voir et signer les photocopies données aux élèves. Les récitations : poèmes, extraits de scènes de théâtre, textes en prose. Devoirs séquence : leçon, exercices, explication de texte, réécriture, expression écrite.	
Remarques ou spécificités disciplinaires Pour faire les exercices ou répondre aux questions, il faut d'abord apprendre sa leçon, travailler avec un dictionnaire. Les réponses doivent être entièrement rédigées. Lors des révisions pour les devoirs séquence, il ne faut pas oublier de refaire les exercices. Il faut toujours approfondir le travail : recherche dans le dictionnaire, dans le livre séquence, dans un livre de grammaire... Pour améliorer l'orthographe, une feuille « orthographe/vocabulaire » est à remplir par l'élève : les mots sur lesquels une faute d'orthographe a été faite lors des dictées ou dans n'importe quelle autre situation sont à recopier dans cette liste.	

